

LE PETIT JOURNAL DE BERVILLE

N° 10 - JANVIER 2011

Bulletin municipal

Chef de publication : Martine Baudin

Rédaction : M. Baudin, M. Perthus

Maquette : M. Perthus

Tirage : Procopie



Le mot du maire

Le Conseil Municipal et moi-même vous présentons tous nos vœux de bonheur, de santé, de réussite et de prospérité pour cette année 2011.

La lecture de ce Petit Journal vous permettra de découvrir les actions menées dans le village.

J'attire tout particulièrement votre attention sur les activités du Foyer rural, de grande qualité, qui méritent davantage de participation.

L'année 2010 s'est achevée comme elle avait commencé, sous la neige ...

L'intervention de M. Verhalle, notre prestataire d'entretien des espaces verts communaux, a permis d'en limiter grandement les conséquences désagréables. Remercions-le vivement de braver les intempéries pour venir dégager nos routes en toutes circonstances.

Cette succession d'hivers rigoureux a mis fortement à mal notre réseau routier. Nous poursuivrons son entretien cette année, mais la complexification et la diminution des aides départementales, pour nos communes rurales, ne contribueront pas à maintenir le rythme des travaux...

Nous avons sollicité le Conseil Général pour l'amélioration de la sécurité à l'entrée du village par la D22E, nous espérons que des travaux seront engagés cette année.

Nous projetons cette année :

La réfection de la toiture du chœur de notre église,

Une tranche de travaux de maîtrise du ruissellement pour la prévention des inondations rue d'Heurcourt,

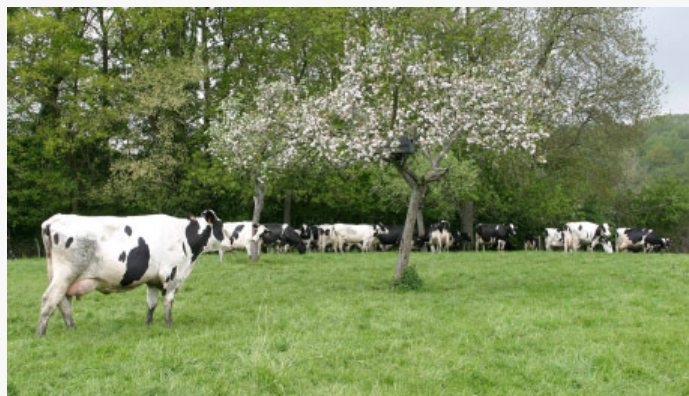
La poursuite de la rénovation des locaux communaux avec la peinture intérieure et le remplacement des fenêtres de la mairie.

Au niveau de la communauté de communes, le projet principal est la construction de la crèche et du centre de loisirs des enfants de 3 à 6 ans à Ennery. Mais l'avancement de ce dossier dépend principalement de l'engagement des partenaires financiers de l'opération, qui sont le Conseil Régional, le Conseil Général et la Caisse d'Allocations Familiales.

Nous avons l'opportunité, en 2011, d'accueillir la 13^{ème} fête de la pomme du Vexin français, pour fêter les 10 ans de la plantation du 1^{er} verger communal en partenariat avec un propriétaire privé, et l'association Connaître et Protéger la Nature de la Vallée du Sausseron (CPNVS).

Cette action a été à l'origine des programmes communaux de plantation et de restauration des vergers traditionnels hautes tiges dans le Vexin, aujourd'hui largement relayés par le Parc Naturel Régional.

En 10 ans, elle a été amplifiée, sur notre commune, par d'autres plantations réalisées dans le cadre du contrat de bassin et d'un nouveau programme avec le PNR, pour une amélioration visible de notre environnement. L'association CPNVS, partenaire de ces opérations, et qui assure également le suivi des populations de chouettes chevêches, constate, depuis plusieurs années déjà, l'augmentation des effectifs de cet oiseau à Berville.



Nous terminerons sur cette note positive, bonne lecture à tous !

Martine Baudin

Sommaire :

P.2 : Travaux P.3 : Infos P.4 : Budget, Urbanisme P.5 : Communauté de Communes
P.6-7 : Vie du village P.8-9-10 : Berville animation P.11-12 : Berville Flash

Travaux

Voirie communale

La réfection de la portion de chaussée allant du 17 au 36 rue de la Garenne a été terminée ainsi que le rebouchage des nids de poule au Coudray.

Locaux communaux

A l'école, les fenêtres de la classe des grands ont été repeintes, le poteau central du préau a été habillé pour des raisons de sécurité et un marquage au sol dans la cour de l'école a été réalisé. Le bruleur de la chaudière a été remplacé.

Eclairage de l'église

L'église est à nouveau illuminée depuis fin octobre les vendredis, samedis et dimanches soir de la tombée de la nuit jusqu'à minuit et ainsi qu'aux grandes occasions comme les fêtes de Noël, le nouvel an ou le concert.

Calvaire

La croix du calvaire de la rue des Groues a été remplacée par une croix renaissance du style de la pierre qui la supporte.

Le lavoir de la rue d'Heurcourt

La toiture a été remaniée et une haie a été plantée pour sécuriser le site.

Bancs du village :

Ils devaient être posés et scellés fin novembre mais la rigueur du climat nous en a empêché. Profitant d'une accalmie météorologique, ils ont été installés courant janvier : deux bancs en pierre à l'église et au cimetière, et cinq bancs en bois.

Les travaux concernant l'éclairage de l'église, le calvaire, le lavoir et les bancs du village sont en partie subventionnés par le Parc Naturel Régional du Vexin.

Dossiers en cours

Locaux municipaux :

Le hall d'entrée de la mairie a été repeint cet hiver. Pour des raisons pratiques, le secrétariat sera repeint pendant les vacances d'été. Les fenêtres de la mairie doivent être changées.

Maitrise du ruissellement :

Les violents orages de 2008, ayant provoqué d'importantes inondations, l'étude pour compléter les aménagements sur le plateau agricole et améliorer l'évacuation des eaux de ruissellement est en cours. Les travaux seront programmés dans le courant de l'année.

Assainissement :

Suite aux études à la parcelle réalisées en 2009, un dossier de Déclaration d'Intérêt Général a été déposé à la Direction Départementale de l'Équipement et de l'Agriculture, et une enquête publique diligentée en 2010. Après avis favorable du commissaire enquêteur, nous venons d'apprendre que le préfet a accordé la Déclaration d'Intérêt Général pour les travaux de réhabilitation d'assainissement de la commune. Cette déclaration, nécessaire pour l'obtention des financements de l'agence de l'eau et du Conseil Général, va permettre au Syndicat Intercommunal d'Assainissement Autonome de déposer les dossiers de demandes de subvention auprès de ces organismes.

Toiture de l'église :

En 2009, une fuite importante au niveau de la toiture du chœur de l'église a nécessité une réparation urgente et « sommaire ». Cette portion de toiture très vétuste, sujette aux fuites récurrentes, devra être refaite intégralement. Ces travaux font l'objet d'une demande d'autorisation auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles.

Rue des Vignes :

Nous souhaitons améliorer la sécurité au niveau de l'entrée du village par la D22E (rue des Vignes) et nous avons sollicité le Conseil Général qui prendra en charge totalement les travaux par le biais d'un Programme d'Amélioration du Niveau de Service (PANS).

Contrat Départemental

A la suite du changement de majorité au Conseil Général, la méthode d'élaboration, d'attribution et de réalisation des aides départementales dans le Val d'Oise est profondément modifiée.

Auparavant, les aides départementales étaient attribuées, projet par projet, selon un pourcentage du montant des travaux en fonction du type de réalisation. Des opérations plus importantes pouvaient faire l'objet d'un contrat rural associant les financements du département et de la région. Les aides étaient donc en proportion du volume des travaux à réaliser.

Aujourd'hui, le département a instauré une contractualisation unique sur une durée de 4 ans, avec une enveloppe fixe déterminée par le nombre d'habitants. Ce système favorise les villes au détriment des petits villages qui voient leurs possibilités de subventions diminuer. En effet, grandes ou petites, les communes ont des besoins incompressibles d'investissement liés à l'entretien du réseau routier, des bâtiments, d'une église classée ..., sans parler de projets nouveaux destinés à améliorer le quotidien de la population. Un contrat est en cours d'élaboration pour la période 2010-2013. L'enveloppe attribuée à notre commune est de 72 000 € et permettra de financer la réfection de la toiture du chœur de l'Eglise Saint Denis (en complément d'une subvention de la Direction Régionale des Affaires Culturelles), des travaux de voirie intra communale (non couverts par la communauté de communes) dans diverses rues (Heurcourt, Enclos Robert et au Coudray) et diverses réparations dans l'école et la mairie (chauffage, peinture...).

Intempéries de décembre 2010

La nature ne nous fait aucun cadeau et cette année l'hiver a commencé tôt et a frappé fort. Si un Noël sous la neige est féérique pour les petits, il est une contrainte forte pour les parents allant travailler. On n'avait jamais vu une telle hauteur de neige à Berville depuis 40 ans au moins!..

Le recours à notre prestataire a permis de dégager les voies communales dans le meilleur délai possible.

Le Conseil Général est intervenu sur les routes départementales, dans un délai toutefois un peu plus long lors de l'épisode de congères d'avant Noël.



Elagage le long des voies de la commune :

« L'élagage des arbres et plantations ainsi que la taille des haies doivent être conduits à l'aplomb du domaine public et sont à la charge des propriétaires »
(article r 161-24 du Code Rural).

Dans un flash info en décembre, nous vous proposons le passage d'un prestataire, en une fois, sur toute la commune. Il interviendra courant février, si vous êtes concernés et n'avez pas encore répondu, contactez la mairie très rapidement.

Elections cantonales les 20 et 27 mars 2010

Budget

Le budget 2010 adopté à l'unanimité s'équilibre en recettes et dépenses et s'élève à :

- 317 761,91 € pour la section de fonctionnement,
- 285 441,86 € pour la section d'investissement.

Des dépenses stables ont permis à la commune, cette année encore, de ne pas augmenter la pression fiscale. Ainsi, les taux d'imposition des trois taxes directes sont restés inchangés pour 2010 :

- 6,28 % pour la taxe d'habitation,
- 11,23 % pour la taxe foncière bâti,
- 49,54 % pour la taxe foncière non bâti.

Urbanisme

Les constructions à Berville comme ailleurs sont réglementées par la loi.

Tous travaux (clôture, fenêtre dans le toit, véranda, etc.) nécessitent une autorisation préalable.

Depuis le 1^{er} Octobre 2007, s'applique une réforme des autorisations d'urbanisme.

Suivant les travaux envisagés, vous aurez à demander:

Un permis de construire, un permis d'aménager, un permis de démolir ou une déclaration préalable.

Les délais sont garantis.

La liste des pièces devant accompagner le dossier, est fournie avec les nouveaux formulaires.

L'administration a l'obligation de réclamer toutes les pièces manquantes en une seule fois avant la fin du mois suivant le dépôt du dossier.

Toutes les demandes de déclaration et de permis de construire sont affichées en mairie.

RAPPEL:

**Tous travaux extérieurs nécessitent une autorisation préalable à retirer en mairie
(Permis de construire / de démolir, autorisation de travaux /de clôture...)**

Demandes de permis de construire accordées

1, rue des Jorets	11/01/2010	Construction d'un hangar
2, rue des Vignes	31/10/2010	Construction d'une véranda

Demandes de travaux accordés

46, rue de la Garenne	25/01/2010	Pose de 2 fenêtres de toit + lucarne
13, rue Tillard	22/04/2010	Changement de portail
1, rue des Gorgets	20/05/2010	Abri de jardin
29, rue du Carouge	30/09/2010	Pose de panneaux solaires
68, rue d'Heurcourt	25/10/2010	Abri de jardin

Vidange des fosses septiques

Un entretien régulier est indispensable au bon fonctionnement de vos installations, notamment une vidange des fosses septiques et toutes eaux est préconisée tous les 4 ans.

Le groupement de la vidange de plusieurs fosses (5 au minimum) lors d'un même déplacement permet d'obtenir un prix avantageux auprès des fournisseurs.

Si vous souhaitez faire vidanger votre fosse, inscrivez-vous en mairie avant le 30 mars.

Sous réserve d'un nombre suffisant d'inscrits, la vidange sera programmée dans les semaines qui suivent, à une date qui vous sera communiquée.

Communauté de communes de la Vallée du Sausseron

Siège et secrétariat : Mairie de Vallangoujard - Président : Marc Giroud
Tél : 01 34 66 28 25 - Int : www.valleedusausseron.fr

Les compétences transférées à la Communauté de Communes de la Vallée du Sausseron, dont nous faisons partie, sont aujourd'hui :

Le Parc d'activités intercommunal « les Portes du Vexin »

La commercialisation du Parc d'activités se poursuit avec 44 % des terrains vendus. 20 % font l'objet d'une promesse de vente et 10 % sont sous option. Le caractère exemplaire de ce Parc d'activités est à mettre en avant, puisque les constructions des bâtiments industriels et les espaces publics ont été conçus dans le respect d'une charte de qualité environnementale, architecturale et paysagère. Le projet d'installation d'une centrale électrique photovoltaïque s'est concrétisé par la signature en novembre dernier d'un contrat avec la société Enfinity mais les projets de ce type sont mis en sommeil par l'état pour réflexion pendant 3 mois.



La voirie communautaire

Elle gère l'entretien des routes intercommunales et des talus avec un fauchage printanier et automnal partiel afin de préserver la biodiversité.

L'enfance dans la Communauté

est une des priorités de la Communauté de Communes.

La crèche : Le projet de construction d'une crèche, d'un centre de loisirs pour les 3/6 ans et d'un jardin pédagogique prend corps actuellement. Le dossier technique est avancé. La recherche de financement est en cours.

Relais Assistantes Maternelles (RAM)

6, rue des Sablons - 95 650 Géricourt - Tél : 01 34 42 69 29 - ram.genicourt@orange.fr

Il permet le regroupement d'assistantes maternelles accompagnées d'enfants, autour de réunions à thèmes et d'activités d'éveil pour les enfants (ateliers bibliothèque ou éveil musical).

C'est également un lieu d'information tant pour les assistantes maternelles que pour les parents (convention collective, contrats de travail, modes de garde, éveil et développement de l'enfant..)

Lieux d'Accueil Enfants Parents (LAEP) Tél : 01 34 42 69 29

Ces lieux permettent d'accueillir des enfants de **3 mois à 3 ans** accompagnés par un adulte (parents, grands-parents, assistantes maternelles) et de favoriser les échanges.

Des questions peuvent y être abordées avec les professionnels.

Association des Œuvres de Jeunesse d'Ennery (AOJE)

9, chemin d'une ruelle à l'autre 95300 Ennery Tél : 01 30 38 11 84 e-mail : aoje@free.fr

Ce centre accueille les enfants de **6 à 12 ans** au sein du **centre de loisirs**, et les jeunes **12 à 18 ans** au sein du **pôle ados** avec plusieurs propositions de mini-séjours.

L'AOJE propose des activités variées telles que l'initiation aux **rollers** pour débutants et confirmés, l'initiation au **trampoline**, le **football en salle**, des rassemblements le samedi après-midi.

L'association organise également un **camp de neige** pendant les vacances de février et des **colonies de vacances** en juillet.

Un cours d'informatique adultes et seniors

L'AOJE et la communauté de Communes s'associent pour vous proposer des stages d'initiation et de perfectionnement à l'informatique. Ces cours ont lieu dans les locaux de l'AOJE sous forme de sessions de 4 séances de 2 heures. Une participation de 20 € par session est demandée.

Pour tous renseignements, contacter **Marie ou Francisco au 01 30 38 11 84**

Vie du Village

Noël à Berville

Nos jeunes bervillois ont été très déçus en ce dimanche 19 décembre. Nous devions les emmener au cinéspace de Beauvais pour une projection cinématographique et un gouter sur place. La neige a transformé le paysage mais aussi les routes qui étaient impraticables... Les enfants ont dû se contenter des chocolats apportés par le Père-Noël et distribués à domicile par les membres du foyer... Nous promettons aux enfants de nous rattraper l'année prochaine.

Par contre, la visite de Messieurs Wallard et Ancel à *nos anciens* a été maintenue et ils les ont gâtés en leur apportant des colis gourmands.



La Bibliothèque



OUVERTE A TOUS
LE MARDI de 16 à 19 heures
(hors vacances scolaires)

Les livres et les CD sont à votre disposition gratuitement!!
Recherche documentaire possible sur internet
Vous pouvez réserver les livres et CD répertoriés sur le site de la Bibliothèque Départementale de Pontoise
(www.cg95.fr/biblio/bdvo)

11 Novembre



Pour le jour anniversaire de l'armistice du 11 Novembre 1918, les bervillois se sont recueillis devant le monument aux morts pour saluer la mémoire des enfants de Berville morts au champ d'honneur.

ECOLE DE MUSIQUE

L'école intercommunale de musique du Vexin organise des cours de musique à Marines et à Vigny pour enfants et adultes. Il s'agit de cours individuels mais aussi collectifs (orchestre...).

Les inscriptions se font en juin et vous bénéficierez de tarifs préférentiels car notre commune adhère au Syndicat intercommunal de musique Du Vexin et du Val de l'Oise (SIMVVO).

Vie du Village

L'école

Depuis la rentrée, l'école de Berville accueille 50 enfants :

- ♦ la moitié des CE1 et les CE2 sont dans la classe de Mme Delacourt soit 23 élèves,
- ♦ les CM1/CM2 sont dans la classe de Mme Matéos , directrice de l'école, soit 27 élèves.

L'école d'Haravilliers accueille les élèves de la petite section de maternelle au CE1 :

- ♦ les PSM et la moitié des MS sont dans la classe de Mme Vronsky soit 21 élèves,
- ♦ l'autre moitié des MS et les GS sont dans la classe de Mme Madec soit 19 élèves,
- ♦ les CP et la moitié des CE1 sont dans la classe de M. Cange , directeur de l'école d'Haravilliers, soit 23 élèves.

Soit un effectif total de 103 élèves.



← **Sortie accrobranche**
pour les aventuriers
de GS et CP

→ **Spéctacle de musique**
Des MS et GS



← **Séjour des CP dans le Vercors**

Pendant 10 jours, les enfants ont fait du ski de fond, ont été initiés à la cani-rando, ont passé la journée avec des chiens de traîneaux, ont visité des grottes... Sans oublier la veillée boum du dernier soir.

Le Téléthon

Le Running Club de Berville et le Foyer Rural se sont mobilisés en cette journée du quatre décembre. Les coureurs du Running Club devaient effectuer plus de 100 km autour de Berville mais une neige abondante dès le milieu de matinée a perturbé le programme sportif. Heureusement, du café, du vin chaud, des crêpes, des pâtisseries ou même un massage relaxant aux huiles essentielles attendaient les forcenés de la course. Un grand merci à ceux et celles qui ont offert des objets ou des tableaux au profit de l'AFM. Cette journée fut malgré tout un succès : en effet, **nous avons récolté 1 629 € au profit du Téléthon. Merci à toutes celles et ceux qui ont participé à cette journée sans oublier les donateurs.**

Les Lutins du Vexin

Une convention entre notre commune et l'association « Les lutins du Vexin » permet l'accueil de nos enfants à la garderie périscolaire et au centre de loisirs des enfants de 3 à 12 ans
Les mercredis et aux vacances scolaires
9, rue de la Mairie 95640 Haravilliers
Tél : 01 30 39 99 39

Berville Animation

L'assemblée du Foyer Rural s'est tenu le 15 janvier 2011 et a procédé au renouvellement d'une partie de son conseil d'Administration.

Si vous souhaitez rejoindre le Foyer, n'hésitez pas, vous serez les bienvenus.

Programme 2011 du foyer rural

Randonnée pique-nique au printemps,
La Saint Jean aura lieu le 25 juin,
Les journées du patrimoine le 18 septembre,
Le concert de la Saint Denis est prévu le 01 octobre,
Une soirée Beaujolais nouveau le soir du 17 novembre,
Le Noël des enfants du village .
Une journée de dons au profit d'une association en fin d'année.

FETE DE LA POMME A BERVILLE LE 13 NOVEMBRE 2011

Il y a 10 ans, le village recevait l'association Connaître et Protéger la Nature de la Vallée du Sausseron pour sa 3ème fête de la pomme et ce fut un vif succès. Les activités dans le village furent nombreuses : plantation d'un verger, animations scolaires par le Parc, soirée rapaces....

**Pour ce dixième anniversaire, la fête de la pomme
sera de nouveau dans notre village cette année.**

BROCANTE DU 06 JUIN

Malgré une grosse averse en début de matinée, les exposants étaient au rendez-vous. Les frites et les hot-dogs ont fait le bonheur des petits comme des grands. Les maitresses et les enfants de l'école ont tenu un stand et ont proposé des crêpes et des pâtisseries maison au profit de la coopérative scolaire. Succès garanti!!! Il a fallu refaire de la pâte à crêpes en urgence.

« RUNNING CLUB »

Troisième année d'existence
La saison 2009/2010 aura été marquée par la participation en avril de plusieurs membres du Club au Marathon de Paris. Les participants ont tous terminé l'épreuve de 42,195 km.
Cette année, ils seront encore plus nombreux à y participer.

Quel que soit votre niveau et si vous voulez bénéficier des bienfaits de la course à pied, rejoignez la sympathique équipe de runners en **contactant Philippe Menguy au 06 75 29 53 36**

Activités régulières du foyer rural
Gymnastique douce le lundi de 9h30 à 10h30
Gymnastique tonique le mercredi de 19h à 20h
Peinture et dessin le mercredi de 9h à 12h
Bibliothèque le mardi de 16h à 19h

Berville Animation

Journée randonnée pique-nique du 2 mai



Pour sa deuxième édition, cette journée n'a pas attiré la foule et pourtant ...

La météo fut clémente et l'ambiance fort chaleureuse.

Les marcheurs ont effectué une boucle d'environ 14 km et ont traversé le village de Theuville, où ce groupe a été surpris de découvrir, noyée dans les broussailles, une « grotte » taillée dans la roche et abritant une vierge entourée de cierges. Au joli village de Ménouville avec ses belles maisons en pierres, son château et son massif forestier, les amateurs de VTT, qui ont fait un parcours d'une trentaine de km ont rejoint la troupe des marcheurs pour la pause déjeuner, comme l'an passé.

Fête de la Saint Jean



Au menu ce jour-là, une soupe champenoise à l'apéritif et un copieux buffet campagnard ont précédé à la tombée de la nuit la retraite aux flambeaux, toujours aussi appréciée par nos jeunes bervillois. Après un beau feu d'artifice, la soirée s'est prolongée tard dans la nuit à la lumière du traditionnel feu de la Saint Jean.

Berville Animation

Journées du patrimoine



*Des visiteurs nombreux
ont pu admirer l'expression
artistique de nos peintres.*

Merci aux artistes bervillois du cours de peinture et d'arts plastiques d'exposer leurs œuvres lors des journées du patrimoine au sein de notre église.

Concert de la Saint Denis : le groupe KOUBAN



2010, Année de la Russie



ILS NE SONT QUE CINQ MAIS ON EN ENTEND VINGT

Cette soirée avec l'ensemble polyphonique russe du nom de Kouban nous a emmenés dans un véritable voyage musical au cœur de la vieille Russie. Il nous a interprété des chants liturgiques orthodoxes russes et ukrainiens, des chants populaires russes et des polyphonies russes et cosaques dans un registre de basses profondes aux aigus cristallins. Kouban, c'est aussi un fleuve qui coule dans le nord du Caucase et une région géographique du sud de la Russie, accolée à la mer Noire, entre la steppe, le delta de la Volga et le Caucase du Nord, mais c'est également la terre ancestrale des Cosaques.

Berville Flash

Courrier des bervillois

Les rues et routes de Berville ne sont pas des décharges publiques.

Cette photo prise récemment montre la route des Gorgets que nous avons dû nettoyer. Par respect pour les Bervillois et tous ceux qui circulent sur nos routes, ayez la délicatesse d'aller mettre vos gravats et vos déchets à la déchetterie. Demandez la même chose à ceux qui travaillent pour vous.

Merci d'avance.



Passage au tout numérique

Le 8 mars 2011 ce sera l'arrêt de la diffusion des 5 chaînes analogiques reçues par l'antenne râteau et son remplacement définitif par la Télévision Numérique Terrestre (TNT) ou autre mode de diffusion numérique (satellite, câble, ADSL ou fibre optique). **Des aides nationales financières pour l'acquisition d'un adaptateur TNT ou d'une antenne sont possibles.**

Pour plus d'informations :

Tél : 0970818818 (prix d'un appel local)

Petite Annonce

Une société de transport de voyageurs par mototaxi est installée à Berville :

Motogalaxy.com

01 34 66 24 06 - 06 30 00 10 64

Bruits :

Les bruits causés par les appareils et outils sont autorisés:

Semaine: 8h30-12h 14h30 -19h 30

Samedi : 9h-13h 16h -19h

Dimanche et les jours fériés : 16h -19h

Espaces verts

Les haies bordant la voie publique doivent être taillées au droit de la propriété des riverains car trop hautes et débordantes, elles gênent le passage des bus et camions, de plus en créant de l'humidité, elles accélèrent la détérioration de la chaussée.

Feux :

« Le brûlage à l'air libre de tout déchet, détritiques de toute nature est interdit. Seul est toléré le brûlage des branchages secs mais l'interdiction est totale les samedi après-midi, dimanche et jours fériés, les jours de grand vent et d'alerte à la pollution. »

Arrêté préfectoral du 29 août 1979

Chasse :

« Il est interdit à toute personne de faire usage d'armes à feu sur les routes, chemins ou au dessus et en direction de ceux-ci. Il est également interdit à toute personne placée à portée de fusil des stades, places, rues, habitations, bâtiments, de tirer en direction ou au dessus de ceux-ci »

Arrêté préfectoral du 16 sept. 1983

Visite de l'église :

Si vous désirez visiter l'église, contactez la mairie.

Cartes postales de Berville :

Vous pouvez vous procurer les cartes postales de Berville à la bibliothèque, au prix de 1 €, chacune en couleur et à prix coûtant.

Passeports :

Les passeports comportent maintenant des informations biométriques sous forme électronique et les demandes de passeports ne sont plus reçues à la mairie de Berville. Le dossier peut toutefois être retiré à la mairie mais ne pourra ensuite être déposé que dans les communes plus importantes (Marines, Pontoise, Cergy ...). Les passeports sont valables 10 ans.

Les demandes de cartes nationales d'identité sont toujours reçues par la mairie.

Berville Flash

Regrets

*Sarah Dumotier nous a quittés le 29 mai 2010, à l'âge de 14 ans.
Elle laisse une famille profondément meurtrie et une grande tristesse dans notre village.*

Bienvenue à.....

*Maxime Mercier né le 22 juin 2010, Lana Masl née le 26 juin 2010,
Nathan Bonfils né le 27 octobre 2010, Eva Ha née le 15 novembre 2010,
Nicolas Enes né le 29 novembre 2010 et Hugo Bricout né le 3 décembre 2010*

Mairie

Tel : 01 34 66 52 63

Fax : 01 34 66 59 42

mairie.de.berville@wanadoo.fr

La mairie peut recevoir des fax personnels.

Contactez les secrétaires de mairie.

Photocopie en mairie : 0,20 €

Horaires d'ouverture

Lundi : 10h - 12h

16h - 18h 30

Jeudi : 14h 30 - 17h 30

Chaque 1er samedi du mois

En période de congés,
des modifications peuvent être apportés,
consultez les panneaux d'affichage.

L'équipe municipale

Le Maire **Martine Baudin**

1er Adjoint **Patrick Masselin**

2ème Adjoint **Messaouda Perthus**

3ème Adjoint **Joël Le Morvan**

Franck Danel

Roland Massot

Gilbert Michaud

Nicole Rosset

Jean-Michel Sari

Jean-Yves Sevin

Marie-France Trinquart

Secrétaires de Mairie

Isabelle By

Anne Guion

Déchetterie de Marines (01 30 39 89 45) :

Horaires d'hiver : du 1er octobre au 30 mars

Lundi : 14h-17h

Mercredi : 14h-17h

Samedi : 9h-12h

14h-17h Dimanche : 9h-12h

Horaires d'été : du 1er avril au 30 septembre

Lundi : 9h-12h 14h-19h Mercredi : 14h-19h

Vendredi : 14h-19h Samedi : 9h-12h 14h-19h

Dimanche : 9h-12h

Pour éviter des dépôts trop volumineux,
possibilité de louer une benne auprès de la déchetterie.

Collecte des objets encombrants :

Le SMIRTOM organise, trois collectes des encombrants:

Mercredi 23 mars 2011

Jeudi 16 juin 2011

Mercredi 30 novembre 2011

Le volume, limité à 1 m³ par habitation, doit être
sorti la veille au soir. Les objets non collectés après le passa-
ge des encombrants **doivent être rentrés.**

Liste des objets encombrants non collectés :

gravats, sacs de plâtre, ciment, colle, mortier,
produits explosifs, produits toxiques (batteries, piles, pots de
peinture pleins, huile moteur, huiles usagées, produits de
traitements agricoles),

objets dont le poids est supérieur à 50 Kg,

objets dont les mesures excèdent 1.75 x 1.50 x 0.50,

déchets verts, souches d'arbres,

machines industrielles, moteurs,

grosses pièces mécaniques...

**Les déchets d'équipements électriques et électroniques
devront impérativement être déposés en déchetterie de-
puis le 1er janvier 2009.**

Les encombrants ne sont pas recyclés, il est donc préférable
de se déplacer à la déchetterie lorsque cela est possible.

Ordures

Le ramassage des ordures ménagères a lieu le
jeudi matin Les poubelles doivent être sorties le mer-
credi soir. Elles doivent être bien **fermées** car il est
souvent constaté que les sacs de détritrus sont éventrés
par les animaux errants.

Tri sélectif

Bac jaune et bleu : **lundi matin**

Bac vert : **jeudi matin**